

Communication municipale n° 481 /2005
Séance du Conseil communal du 27 juin 2005

Extension du réseau de gaz naturel sur Lutry

Depuis la fin de l'exploitation de l'usine à gaz des Champs en 1985, le gaz n'est plus distribué sur Lutry, à l'exception de quelques habitations situées le long de la Route de Taillepied ; il s'agit d'une distribution de faible puissance limitée aux consommateurs « cuisson ». Ce tronçon de réseau est exploité par le Service du gaz de Lausanne.

En automne 2004, les Services Industriels de Lausanne ont informé Lutry de la planification d'importants travaux de remplacement de leurs câbles 50 kilovolts entre Pully et la station de pompage de Lutry. A cette même période, les promoteurs du complexe de la Ciblerie (Coop) ont manifesté un intérêt pour une alimentation mixte au bois et au gaz du nouveau centre.

La conjonction de ces deux paramètres a amené la Municipalité, avec le Service du gaz de Lausanne, à lancer à fin 2004 une étude pour évaluer la possibilité d'étendre le réseau de gaz naturel sur Lutry.

Cette étude a mis en évidence l'existence de raccordements immédiats de gros consommateurs potentiels et de synergies pour les travaux de fouilles. Ces conclusions positives ont permis à la Municipalité d'engager des pourparlers avec Lausanne pour préparer un projet de distribution du gaz et pour définir des conditions de partenariats technique et financier.

A ce jour, les propositions de contrats sont en phase de finalisation et devraient pouvoir se concrétiser dans le courant de l'été. Entre-temps, compte tenu de l'avancement des travaux du complexe de la Ciblerie, la Municipalité a décidé de poser, avec l'appui des Services Industriels de Lausanne, une conduite de réserve en polyéthylène dans les fouilles ouvertes lors de la création du giratoire de la Route de la Conversion. Ces travaux représentent un investissement global de fr. 70'000.-, dont une part communale de fr. 30'000.-.

Sitôt l'étude terminée et les contrats avec Lausanne finalisés, la Municipalité déposera un préavis du projet d'extension de la distribution du gaz naturel. Au vu de l'avancement des discussions, ce préavis sera présenté à la séance du Conseil Communal d'octobre 2005.

Lutry, le 31 mai 2005